

www.aswat.ma



18H - 19H

Elle vous invite au débat sur aswat

Sanae Zaim

avec son équipe d'experts.

- 95.1 El Jaidia
- 95.7 Rabat-Salé
- 99.3 Gharb
- 99.9 Fes
- 99.9 Meknes
- 100.4 Agadir
- 100.6 Marrakech
- 102.3 Tanger
- 103.8 Settat
- 103.9 Fés
- 104.3 Casablanca
- 105.9 Tétouan



Le plaisir de vivre ensemble.

L'appel pour la construction urgente d'une classe moyenne pourrait devenir une nouvelle doxa religieuse, censée en renforcer les corollaires, la démocratie et le libéralisme. Mais il a très peu de chances d'accéder à ce rang, faute de "chapelles" et surtout de lobbies pouvant plaider sa cause et drainer les fonds qui vont avec. Mais qu'est-ce qui fait renaître aujourd'hui la cause "classe moyenne" de ses cendres ? Le bon sens aiguisé par la crise dans les pays riches, et le sentiment d'aller dans le mur dans les pays qui s'en sortent à peine, le Maroc y compris.

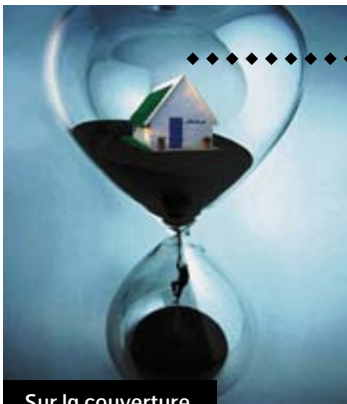
Quel rapport entre la crise économique qui se mondialise et la classe moyenne ? Prenons le cas des Etats-Unis. Si le nombre d'emprunteurs précaires, appâtés par des crédits bon marché et le rêve de la propriété, n'y était pas si élevé, l'avalanche subprimés n'aurait peut-être jamais pu se déclencher. Si le creusement injuste des écarts entre les classes (sans filets sociaux, ni allocations de ressources prioritaires au logement, à la santé et à l'éducation) n'y avait pas créé des frustrations et des désirs immodérés, la descente aux enfers n'aurait pas été aussi démentielle. Allons à l'autre extrême avec la Chine, qui subit un effet boomerang imprévisible. Il y a dix ans, incapable d'écouler sa surproduction, elle s'est mise à exporter massivement vers le marché des hyper-consommateurs américains. Maintenant que cette machine à consommer est en panne, la Chine pense sérieusement à consolider sa classe

moyenne pour créer de la plus-value en interne. Pour nous au Maroc, l'intérêt pour la classe moyenne est double. D'abord, dépasser les disparités improductives d'aujourd'hui et se doter d'une locomotive économique et sociale, voire politique à terme. Ensuite, renforcer le potentiel national de production et de croissance pour que le choix d'ouverture économique tous azimuts ne fragilise pas le pays outre mesure (lire notre dossier).

La classe moyenne contre la crise ?

A chacun sa crise, au fond, et tout semble converger aujourd'hui pour faire de la classe moyenne le sauveur des nations. Ce n'est pas nouveau. Le welfare state

s'est construit, au milieu du XXème siècle, sur le même mode de raisonnement. A cette différence près qu'à l'époque, l'Etat providence finançait l'éclosion de la classe moyenne. Aujourd'hui, les Etats ont subi une cure d'amincissement et ne pensent qu'à maintenir la sainte finance en bonne santé, le privé pense moins aux salaires moyens qu'aux dividendes des patrons, et les bailleurs de fonds préfèrent plaider la cause charitable des pauvres, plutôt que celle, impopulaire, des classes moyennes. Autant dire que si le gouvernement marocain veut sérieusement s'y mettre, il devra faire des choix budgétaires douloureux, repenser dans les faits ses priorités - mettre le savoir, la justice et l'investissement créateur de valeur et d'emploi au centre de la société - puis repenser le lien avec cette classe moyenne réelle mais volatile que constitue la diaspora. Sinon, il n'aura même pas de quoi amortir le choc ... de crises à venir.



Sur la couverture

En partant d'une étude qualitative, sur les chiffres et les valeurs, ce travail d'équipe entamé en mai 2008 tente de répondre, en tenant compte de la marge d'erreur possible, à la question que se pose tout le monde : qui appartient à la classe moyenne ? Combien dépensent les ménages ? Quelles conceptions de la société charrient celles et ceux qui appartiennent à cette catégorie sociale ? S'agit-il d'un groupe homogène ?

La revue sociale, économique et managériale (ECONOMIA)

La Revue Economia est éditée par HEM, à travers le Centre d'Etudes Sociales, Economiques et Managériales (CESEM)

Directeur de la publication

Abdelali Benamour

Directeur de la rédaction

Driss Ksikes

Comité scientifique de lecture

Fouad Ammor - Mohamed Bouslikhane

Noureddine Cherkaoui - Abdelmajid

Ibenrissoul - Jamal Khalil - Abdellah

Labdaoui - Halima Ouzzif - Ali Serh-

rouchni Ismaïl Zaghloul

Comité de rédaction

Fadma Ait Mous - Hicham Benjamaâ

Karima Mialad - Laetitia Grotti

Sara Khalladi - Adil El Mezouaghi

Chroniqueurs

Omar Aloui - Mouhcine Ayouché

Alfredo Valladao

Réécriture et éditng :

Catherine Alix-Mascart

Correction et relecture :

Habib El Amrani

Conception maquette :

Tristan Lastennet

Directeur artistique :

Hicham Zemmam

Mise en page :

Amine Khalil

Photo couverture

Hicham Zemmam / Hydrogene Studio

Photos presse :

AFP et AIC press

Abonnements :

Zineb Ziadi

Assistante :

Selma Bouazzaoui

Documentation :

Khadija Boutaleb

Impression :

Idéale

Distribution :

Sochepress

Adresse

2, Rue Jaafar Essadik - Agdal, Rabat

(Maroc)

Tél : 00 212 37 673746

Fax : 00 212 37 670422

http://www.cesem.ma

Dépôt légal : 2007 / 0137

ISSN et Dossier de presse : En cours

Ce numéro a été tiré à 3000 exemplaires

sommaire

REPÈRES

- 6 Qui contrôle les finances publiques ?
Kamal Mesbahi
- 10 Carnet de bord
Agenda, colloques, études...
Adil El Mezouaghi
- 12 Le point sur la conjoncture
Par Ismaïl Zaghloul
- 16 Leçons d'une querelle de chiffres
Driss Ksikes
- 70 Les migrants, une classe moyenne ...
Michel Péraldi

LE STRATÈGE

- 18 Le casse tête de l'aménagement du territoire
Ilham Labreche et Laetitia Grotti
- 28 Et l'aménagement du rural ?
Entretien avec Abdeslam Dabmane Saïdi
- 32 La gestion chaotique des crues
Laetitia Grotti et Ilham Labreche
- 72 Quels choix économiques face à la crise ?
Coordonné et préparé par Mouna Cherkaoui et Adil El Mezouaghi
- 73 Reconstruire un ordre équilibré
par Quentin Peel
- 76 Envisager une solidarité régionale
Par Abderrahmane Hadj Nacer
- 79 Impact incertain et incertitude problématique
par Mouna Cherkaoui
- 82 Améliorer la gouvernance, surtout
par Françoise Clottes
- 83 Mettre en place de nouveaux leviers
par Mohamed Soual
- 94 Enjeux nationaux d'une crise globale
Omar Aloui
- 100 Que deviennent les règles prudentielles ?
Hicham Benjamaâ
- 104 La crise et la tentation protectionniste
Par Alfredo Valladao

ÉTUDES ET SONDAGES

- 36 LA CLASSE MOYENNE, C'EST QUI ?
Invisibles, discrètes et méconnues
Par Driss Ksikes, Elsa Costado & Michel Péraldi
- 39 Plus un sablier qu'une montgolfière
Par Michel Péraldi, Driss Ksikes, Ablame Rabmi et Adil el Mezouaghi
- 48 L'inversion des mythes
Par Michel Péraldi & Pierre Vergès
- 55 Classe mondialisée et ignorée
par Shana Cohen
- 62 L'autre sexe
par Fadma Ait Mous & Ahmed Bendella
- 67 L'image façonnée par la publicité
Par Elsa Costado



pages 18-34

Développer la valeur économique des régions passe par la qualité des infrastructures, la modernisation des modes de gestion et une prise de décision plus rationnelle et efficace. Etat des lieux d'un chantier cahoteux et exposé des solutions préconisées.



pages 72-103

La première session du Collectif stratégique de l'année 2009 répond à la question que se posent les décideurs au Maroc: quels choix économiques face à la crise ? En proposant de nouveaux leviers et une redéfinition des priorités et du mode de gouvernance, les articles proposés identifient les issues possibles et souhaitables.



pages 116-119

Dans son dernier livre, Myriam Catusse analyse les transformations du capitalisme au Maroc et la trajectoire politico-économique du pays à l'ère de la vague néo-libérale. L'ouvrage retrace la logique historique, finement décrite, à travers laquelle l'entrepreneur devient une figure nodale, sans que l'esprit d'entreprendre soit pour autant dominant.



pages 122-130

LE MANAGER

- 106 **Ressources humaines, désespèrement**
Par Noureddine Cherkaoui
- 112 **Quelle performance sociale pour la micro finance ?**
Karima Mialed
- 116 **Le Maroc au temps des entrepreneurs**
Noureddine Cherkaoui
- 120 **Manager tout court**
Moubcine Ayouche

Chers lecteurs

Parce que nous ne sommes pas les seuls à observer, réfléchir et proposer, La Revue Economia, soucieuse d'interactivité avec ses lecteurs, vous ouvre ses colonnes. Vous souhaitez apporter votre propre contribution à notre travail, manifester vos remarques, vos suggestions, vos attentes ? Vous pouvez le faire dès maintenant à l'adresse mail suivante : economia@cesem.ma, ou à l'adresse postale : CESEM - La Revue Economia/courrier des lecteurs, 2, rue Jaafar Essadik, Agdal, Rabat, Maroc.

Workshop de la compétitivité

- 122 **Gouvernance locale : quel partenariat public-privé ?**
Coordonné par Adil El Mezouaghi

CARTE BLANCHE

- 134 **Grand entretien avec Halima Ferhat**
«Il y a confusion entre histoire et théologie»
Bishara Khader
- 142 **Israël, acteur et narrateur**
Bishara Khader
- 146 **Dernier mot**
Pas d'ascenseur pour les nilingues
Catherine Alix

©copyright.

Tous droits réservés pour tous pays. Toute reproduction, même partielle, doit être soumise à l'accord préalable de l'éditeur.



pages 130-137

Historienne, prolige et discrète, rigoureuse et pudique, Halima Ferhat est une citoyenne qui s'insurge contre l'à peu près et milite pour une grande place de la culture. Dans cet entretien, nous revisitons avec elle l'histoire, sa place dans la société, la place de l'archive, l'importance de la mémoire et bien d'autres questions en lien avec le pouvoir et la violence.

A l'approche des échéances électorales, les collectivités territoriales sont confrontées à une nécessaire auto-évaluation de leur gouvernance, notamment en ce qui concerne l'implication du secteur privé dans la gestion de la chose publique, l'occasion d'un bilan de ces mariages de raison que sont les partenariats public-privé

Kompass 2009 en bouclage

Avez-vous réservé votre place ?



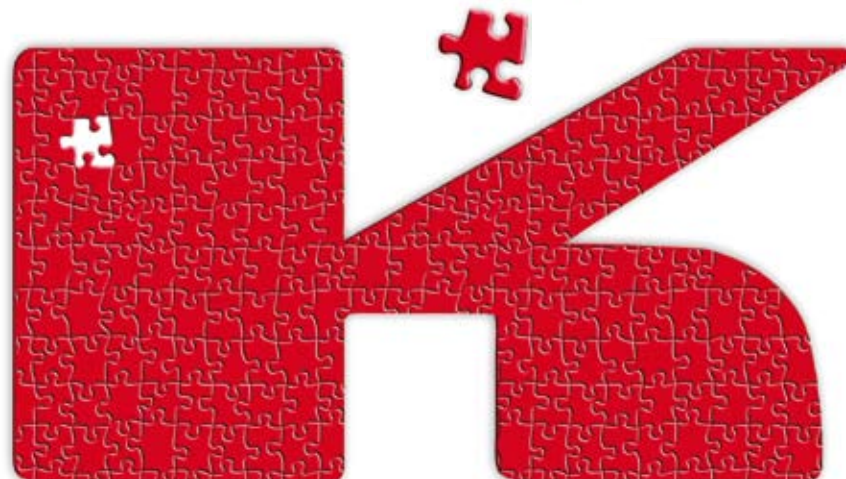
CD ROM



kompass.com



Annuaire papier



La solution irremplaçable

Appelez le 022 777 100

Qui contrôle les dépenses publiques ?

Par Kamal Mesbahi,
économiste

Le dernier rapport de la Cour des comptes portant sur l'exercice 2007 a remis sur la place publique la question fondamentale du contrôle, celle du suivi des recommandations qu'il contient, ainsi que des décisions à venir relevant des autorités compétentes sur les corrections à apporter, voire les sanctions à prendre concernant les mauvaises pratiques avérées et documentées. Il y va de la crédibilité des conclusions émises par l'instance de contrôle. Le rapport est globalement de bonne facture. Dans la conclusion générale, les magistrats notent que les juridictions financières

L'objectif est de savoir comment et pourquoi dépenser l'argent public et de savoir en rendre compte

La publication du rapport de la Cour des comptes : à grand tumulte, (730 pages sur les heurs et malheurs des deniers publics), petits, tout petits effets ! Voilà qui nous amène à nous interroger sur le contrôle de nos finances publiques : ses structures, ses méthodes, son fonctionnement, mais aussi son efficacité, son suivi... Un tour d'horizon édifiant.

«continueront à privilégier le contrôle intégré portant aussi bien sur la régularité et la conformité que sur la performance et le rendement des organismes contrôlés.»[...] Pour eux, cette approche permettrait de «relever le défi de l'application d'un contrôle efficace et pertinent».

Le rapport de la Cour et le besoin de contrôler les dépenses publiques

Il n'est pas aisé de commenter dans ce bref papier les 730 pages de ce rapport. Nous nous limiterons juste à dire que sa lecture donne un aperçu de certains des grands problèmes et dysfonctionnements minimes ou gravissimes qui traversent la gestion des établissements, services, organismes ou collectivités territoriales qui ont été analysés. Un exemple représentatif, le cas d'Autoroutes du Maroc (ADM) : endettement excessif et risque financier élevé ; absence de concurrence dans le domaine du contrôle technique ; application de méthodes comptables

sans support juridique valable. Une lecture qui interpelle également sur certains modes de gestion ou de programmation, voire d'exécution de la dépense publique dans son sens le plus large.

En tout cas, l'intérêt pour le contrôle des dépenses publiques tombe à point nommé. La crise économique et financière est partout synonyme de ressources encore plus contraintes. Elle pose avec une acuité renforcée le problème de la qualité du contrôle de la dépense publique et interpelle l'efficacité de l'administration, à travers le prisme du rapport efficacité/coût de la décision, l'objectif étant de savoir comment et pourquoi dépenser l'argent public et, surtout, savoir en rendre compte. En d'autres termes, comment rendre les finances publiques plus performantes. Souvent, le contexte de crise est propice à l'engagement de réformes passant notamment par l'amélioration de la gestion de l'Etat, c'est-à-dire du service rendu aux citoyens. Hélas,

les «réformes» engagées dans des contextes de crise restent souvent circonscrites à des «objectifs comptables», certes nécessaires, alors qu'elles devraient aboutir prioritairement à des objectifs de gestion. C'est à ce niveau précis que la qualité du contrôle se mesure : le but est de mettre une organisation publique de nature financière dans un dispositif satisfaisant de maîtrise des risques qui peuvent compromettre les objectifs assignés à sa dépense ou à son champ d'action. Une telle démarche passe par la clarification des rôles de chaque étape de contrôle. Il ne s'agit pas ici d'une simple question de modernisation de la gestion publique. Il s'agit surtout de revisiter les pratiques quotidiennes et la nature des relations entre acteurs.

Les finances publiques, un champ de plus en plus large

Rappelons que les finances publiques sont au cœur de la décision politique. Elles constituent le principal levier de l'action publique et expriment des choix politiques, des choix de société. Elles sont couramment définies comme l'étude des ressources, des charges et des comptes des collectivités publiques, c'est-à-dire principalement de l'État, des collectivités locales, des organismes de Sécurité sociale, de ceux qui dépendent étroitement de l'État et des collectivités. Il existe plusieurs façons de les définir. Les finances publiques relèvent du droit public. Des règles précises encadrent les actions financières et comptables des acteurs publics (établissement des budgets et des comptes, perception des impôts, exécution des dépenses, contrôles). Que ce soit par l'impôt (fiscalisation ou défiscalisation) ou les dépenses (achats, subventions, recrutements,...), les acteurs publics pèsent sur la croissance économique, la répartition des ressources et

le développement de certains secteurs. Leur champ d'action s'est accru et s'est diversifié avec celui de l'intervention publique. Les finances publiques concernent aujourd'hui tous les domaines de l'action publique. Parallèlement, la nécessité de les contrôler, de les évaluer et d'en rendre compte en constitue le pendant, d'où le rôle éminent des institutions de



contrôle, censées accompagner et consolider le système d'une dépense publique transparente, mesurable, utile et efficace.

Vouloir recenser toutes les institutions de contrôle existant au Maroc serait fastidieux. Elles sont multiples et variées. Certaines sont liées à l'organigramme politique (le cas des structures internes de contrôle, comme les Inspections générales de ministère -IGM-, l'inspection des collectivités locales), d'autres disposent d'une autonomie relative (ex: l'Inspection générale des finances); voire, pour le cas de la Cour des comptes, d'un statut constitutionnel qui l'autorise à juger les comptes des comptables publics, contrôler la gestion et assister le Parlement et le gouvernement dans leurs missions. C'est du moins ce que précise son statut.

Une certaine expérience du contrôle en interne

Dans un récent passé, un certain systématisme du processus de contrôle faisait courir le risque que l'énergie des administrations – péchant par excès de légalisme – soit trop tournée vers le système lui-même, au détriment de l'action. Cette perception était coûteuse, au point que des données officielles ont confirmé son aberration, notamment lorsqu'on constatait que le coût du contrôle était beaucoup plus élevé que le montant de la dépense contrôlée !

Dans certaines structures de contrôle, les aménagements apportés ces dernières années ont relativement fait prendre conscience que le contrôle devait être recentré, afin de considérer l'acte de la dépense publique, non pas exclusivement comme un acte juridique, mais plutôt comme un acte économique. Certains heureux regroupements de structures ont été effectués. Des départements se sont dotés de systèmes d'information performants, qui ont amélioré la traçabilité de la dépense ; un débat a été enclenché sur la relation entre contrôle a priori et a posteriori, sur la rationalisation des procédures...

Ce sont là autant de signes encourageants. Il s'agit aujourd'hui d'amplifier et de consolider ces avancées. Il y a de la qualité du contrôle lui-même, de son efficacité et, surtout, de la perspective de le considérer avant tout comme un processus devant éclairer et améliorer la chaîne de prise de décision budgétaire et financière, pour une meilleure valeur ajoutée nationale. Il y a encore du travail à faire et des mentalités ou comportements à changer. L'accompagnement en matière de renforcement des capacités de gestion des ordonnateurs représente un enjeu majeur qui constitue le soubassement nécessaire aux différents aménagements engagés. C'est un facteur clé de succès de

Qui contrôle les dépenses publiques ?

la réforme de la dépense publique. Ce renforcement des capacités est également synonyme de responsabilisation et de reddition des comptes.

Beaucoup de bruit pour presque rien

Les institutions de contrôle produisent des rapports circonstanciés, à la demande, ou de manière aléatoire, et ont pour mission de contrôler l'opportunité, la légalité ou l'utilité de la dépense publique, voire son efficacité. Elles sont également chargées de présenter des recommandations aptes à éclairer la décision budgétaire publique... Or, les processus de contrôle existants ont, il faut bien le reconnaître, une efficacité toute relative. Les rapports des différents corps de contrôle ou de la Cour des comptes fournissent des éléments précieux pour analyser l'action de l'État, encore faut-il qu'ils soient publiés, ce qui n'est pas toujours le cas. Plus grave encore, aucun dispositif ne permet qu'ils soient suivis d'effet. Ajoutons à cela les difficultés dans la circulation de l'information, les analyses contradictoires d'un service à l'autre, le retard dans le traitement et le partage des informations administratives, la faible circulation des dossiers entre les services concernés, l'opacité qui caractérise certains rapports, leur enchevêtrement...

Autant de facteurs qui amoindrissent l'effet escompté et créent des doublons coûteux entre différentes instances de contrôle, alors que ledit contrôle devrait avoir pour fonction la réduction du coût et l'amélioration de l'efficacité. Fonction démocratique indépassable, le contrôle est nécessaire. Cependant, il serait plus utile s'il s'intégrait durablement dans un processus qui consiste à identifier et à

évaluer, bien en amont de la dépense, l'utilité et l'efficacité de celle-ci. Cela inciterait nécessairement la puissance publique à ne pas naviguer à vue.

Le benchmarking pour rationaliser le contrôle

Cette logique est mise en œuvre depuis quelque temps dans certains pays, notamment en France. Depuis 2006, à travers la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF), est prévu l'octroi de moyens, sous le contrôle des parlementaires, en fonction de résultats évalués selon des indicateurs de performance : il s'agit, en principe, d'agir en fonction d'objectifs concrètement définis, et non de la seule application de textes réglementaires. Cela ne peut que rendre le contrôle plus performant et donc plus efficace. La loi organique est donc censée bouleverser totalement les procédures d'attribution des ressources et de dépenses de l'État, ainsi que leur contrôle. Il est vrai que comparaison n'est pas raison. Mais rien n'empêche la puissance publique d'«emprunter» les pratiques qui réussissent dans d'autres contextes. Autrement dit, une dépense publique transparente, conforme aux règles en la matière, mais à utilité

économique nulle, n'a pas de sens. Son contrôle n'a pas lieu d'être. Ce sera juste un coût supplémentaire et donc des ressources en moins ! Par contre, le défaut de transparence et d'évaluation qui caractérise parfois la dépense publique pose problème

et «encourage» la non-reddition des comptes. C'est une situation économiquement néfaste, surtout lorsque de larges champs de cette dépense ont longtemps échappé au contrôle : des établissements publics, des offices, des régies, des établissements financiers, certains comptes spéciaux, des associations bénéficiant de l'argent public, des collectivités... La liste n'est pas exhaustive.

Le CIH, un cas d'école

A ce propos, le cas du CIH est symptomatique et plein d'enseignements¹. Nous le rappelons juste pour mémoire. Certaines des conclusions du rapport de la Commission parlementaire² ainsi que celui de l'IGF³ concernent les dysfonctionnements du système de contrôle, dont certains aspects ont été corrigés depuis. En effet, et à la suite de la publication du rapport de la Commission parlementaire, le gouverneur de BAM a publié un communiqué de presse dans lequel il affirme que son institution effectue «un contrôle sur place lorsque la situation nous paraît grave et cela peu importe si le capital appartient à l'État ou au privés»⁴. Or, d'après le rapport de l'IGF, ce n'est qu'en 1998 que BAM va effectuer son intervention la plus

La BAM veut «un contrôle sur place quand la situation est grave, que le capital appartienne à l'État ou au privé»

importante, à la demande d'ailleurs de la présidence du CIH, concernant l'audit du portefeuille de prêts, soit plus de dix ans après l'apparition des premières difficultés financières. Est-ce à dire que les responsables de BAM ont estimé, avant 1998, que

la situation n'était pas suffisamment grave pour mériter de la regarder de plus près ? L'histoire le dira.

En fait, les autorités de BAM savaient dès 1993, que le CIH ne respectait pas les nouvelles règles prudentielles et que les agios correspondant aux créances en souffrance étaient comptabilisées à tort dans les produits⁵. BAM a en effet attiré l'attention sur certains aspects défectueux de la gestion, mais ses observations et recommandations n'ont pas été suivies d'effet. Selon le rapport de l'IGF, «la présence de BAM dans le conseil d'administration du CIH a apparemment été perçue par les responsables de l'établissement comme un moyen de cautionner un certain état de fait en matière d'application des règles prudentielles⁶. On ne peut s'empêcher de penser, avec l'IGF, que si la banque centrale était totalement désengagée du capital social du CIH, elle aurait certainement disposé de davantage de marge de manœuvre pour l'amener à observer de manière scrupuleuse l'application des règles prudentielles⁷.

Réactivité et vigilance des structures de contrôle en question

Plusieurs questions s'imposent : ces arguments sont-ils recevables, ou en tout cas suffisants, pour justifier l'inaction des autorités monétaires ? Quel a été, dans ce cas particulier, le rôle des missions d'assistance technique diligentées par BAM ? Pourquoi ce retard dans la communication des rapports des auditeurs externes ? N'y avait-il pas urgence ? Pourquoi ces rapports n'ont-ils pas été communiqués aux membres du CA, comme l'ont affirmé des témoins lors des auditions de la CEP ? Pourquoi, pendant des années, a-t-on toléré les mêmes faiblesses dans les rapports d'audit, provenant toujours des mêmes instances (et parfois des mêmes personnes) : absence d'étude

approfondie des dossiers, absence de certification des comptes... ?

Ces questions et bien d'autres ne sont relatées ici que comme une étude de cas censée montrer l'aberration de l'existence de structures de contrôle lorsque leur mode de



fonctionnement est défaillant. Le bon sens voudrait que l'acte de contrôler un établissement au bord du gouffre soit un acte non économique, dans la mesure où le mal est déjà fait. La non-application des directives contenues dans les rapports conforte l'impunité des personnes mises en cause, qui continueront d'agir sans pouvoir être inquiétées. Le manque de diffusion des rapports destinés aux seules autorités administratives de tutelle favorise l'opacité des travaux et le nonaccès du public à l'information. Le cas du CIH et ceux d'autres établissements ont montré le coût que la collectivité supporte comme conséquence de systèmes de contrôle défaillants et de la persistance de l'impunité érigée en mode de gestion.

Un contrôle parlementaire en panne

Au Maroc, l'efficacité du contrôle parlementaire est sérieusement mise à l'épreuve du fait d'une série d'obstacles et de contraintes. L'indépendance et l'objectivité du contrôle parlementaire peuvent être compromises du fait du phénomène du «bloc majoritaire» qui tend à aller mécaniquement dans

le sens défini par l'Exécutif. Le déficit en compétences constitue également un sérieux frein à la qualité et à la pertinence du contrôle parlementaire, ce qui pose sérieusement la question de sa capacité à pouvoir exploiter l'expertise des rapports de contrôle dont il pourra être demain le destinataire. Or, le Parlement ne peut assumer ce rôle que si les élus savent ce qui se passe dans les administrations, organismes et services publics. Il faut admettre que la réalité n'a que de lointains rapports avec une telle ambition. Les raisons en sont multiples. Le temps consacré par le Parlement à la discussion du budget est beaucoup plus important que celui consacré au contrôle de son exécution. Si on ajoute à cela le retard accumulé depuis plusieurs années dans le vote des lois de règlement, on peut légitimement se poser des questions quant à l'efficacité du rôle du Parlement dans le processus de contrôle.

La vraie question aujourd'hui dans notre pays, c'est que la dépense publique et son contrôle restent entre les mains de l'Exécutif. Le rôle du Parlement demeure marginal. Cette situation n'est ni normale, ni bonne pour la démocratie. Vouloir y remédier passe par un renforcement du rôle du Parlement. Encore faut-il que les élus soient demandeurs. Or la persistance de fortes doses de clientélisme et la forte accentuation des conflits d'intérêts sont des obstacles fréquents à la mission du contrôle parlementaire. C'est là une autre histoire ! ■

1 Une analyse complète de ces deux rapports se trouve dans «Le Rapport de la corruption de 2001», réalisé pour le compte de Transparency Maroc par Amina Debbagh et Kamal Mesbahi. (Etude non publiée).

2 Rapport publié en février 2002

3 Les extraits du rapport de l'IGF ont été publiés en plusieurs numéros par le journal Rissalat Oumma en septembre 2001

4 Voir l'Economiste en date du 12/02/2001

5 Lettre du Gouverneur de BAM à la Direction du CIH n° 157/G/95 du 17 octobre 1995 (Voir le rapport de la commission parlementaire de février 2002)

6 Le journal Rissalat a Oumma, en date du 18 septembre 2001.

7 Idem.

profondeur du média politique, on n'est pas sûr d'entrevoir de sitôt une réforme cohérente de la communication publique, encore moins l'occurrence d'un Etat moderne. Un travail à poursuivre en ce qui concerne les dix dernières années, intéressantes en la matière.

ETUDE

Impact des accords de libre-échange et réforme tarifaire globale

Le ministère du Commerce extérieur vient de lancer une étude d'impact des accords de libre-échange, afin de consolider la politique de réforme tarifaire engagée. Il s'agit de conduire des analyses croisées, à la fois géographiques et sectorielles. Accords multilatéraux (UE, Protocole d'Agadir) ou bilatéraux (EAU, Turquie, Etats-Unis) : les experts du ministère, secondés par des intervenants externes, éprouvent en la matière la nécessité d'une plus grande visibilité sur l'arsenal juridique. Au niveau sectoriel, l'étude ambitionne de mieux connaître les impacts de ces accords et leurs retombées sectorielles sur l'économie nationale. D'ores et déjà, elle appelle les acteurs publics et privés du libre-échange – et du commerce extérieur dans une plus

large perspective – à s'adapter à la conjoncture internationale sur fond de crises financière et économique. Menaces pour notre économie, ou opportunités à saisir, les ALE suscitent un débat fort intéressant !

AGENDA

- Le Forum des économistes marocains (FEM) s'associe à l'Université d'Oujda pour organiser Les Quatrièmes Journées Scientifiques Internationales du FEM sur le thème « Initiative privée, Etat et territoire dans le contexte de l'économie mondialisée ». Cette manifestation, qui verra la présentation de différentes communications sur le sujet, aura lieu à Oujda, les 7 et 8 mai 2009. (www.fem.asso.ma)
- L'Université Cadi Ayyad (antenne de Safi), l'Université de Fès, et le CEMUR de l'Université du Havre collaborent pour organiser le 2ème colloque international LOGISTIQUA'09 sur le thème : Les enjeux de la mise à niveau logistique. Accueilli par la ville de Safi les 21 et 22 mai 2009, ce colloque se veut « un forum pour diagnostiquer la situation, partager les expériences, les travaux de recherche et les expertises,

entre universitaires, professionnels et institutionnels. L'objectif est de ressortir avec un état des lieux et une feuille de route pour une meilleure réussite de la mise à niveau du secteur ».



- Le Centre d'études sociales, économiques et managériales (CESEM), en partenariat avec le Centre Jacques Berque (CJB) et le Centre des communautés marocaines à l'étranger (CCME), conduit une étude sur le thème « Le migrant: acteur économique ». L'objectif est double : il s'agit dans un premier temps d'analyser et décrire, pays par pays, en incluant la large éventail des routes migrantes marocaines, les modes d'implication de ces migrants dans les économies de leur pays d'accueil et de leur pays d'origine. Mais il s'agit aussi de se mettre à leur place et de chercher à renouveler la réflexion sur la migration, en mettant en avant la situation économique plutôt que les dimensions sociale ou politique qui ont prévalu ces dernières années, dans le débat sur les migrations. Cette étude donnera lieu à un cycle annuel de séminaires accueillis par la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc à Rabat. [Programme disponible sur le site www.cesem.ma]. ■



Le point sur la conjoncture

Par Ismaïl Zaghloul
Economiste, Cesem-HEM

L'environnement International Pessimisme pour 2009-2010

L'intensification de la crise financière mondiale a sérieusement secoué les systèmes bancaires, conduisant à un resserrement des conditions de crédit au niveau mondial et à une perte rapide de confiance dans les entreprises et chez les consommateurs, d'où les effets négatifs enregistrés dans nombre de pays au niveau de l'économie réelle.

La crise semble également devoir s'intensifier et se propager à l'ensemble de l'économie mondiale, même s'il est communément admis qu'elle touche à des degrés divers les économies nationales et que les pays avancés sont, pour le moment, les plus sollicités.

Pourtant, malgré les importants plans de relance adoptés par les économies avancées, les prévisions pour 2009 et une partie de 2010 demeurent très pessimistes.

Balance des échanges de services (janvier à novembre 2008) * (MDH)

| | Recettes | Dépenses | Solde |
|---------------------------|-----------------|-----------------|-------------------|
| Total | 91 278,4 | 43 649,5 | + 47 628,9 |
| Voyages | 52 252,8 | 9 243,8 | + 43 009,0 |
| Services de transport | 15 879,4 | 17 542,5 | - 1 663,1 |
| Services de communication | 3 503,8 | 911,8 | + 2 592,0 |
| Centres d'appel | 2 807,6 | 119,1 | + 2 688,5 |
| Autres services | 16 832,3 | 15 832,3 | + 1 002,5 |

* Chiffres provisoires
Source : Office des changes

Aux Etats-Unis... 100% du PIB de dette

L'économie est entrée en récession depuis décembre 2008, le PIB ayant commencé par enregistrer une contraction estimée à 0,5%, dès le troisième trimestre de la même année. En effet, le quatrième trimestre 2008 a vu une détérioration de la si-

tuation sur le marché du travail et une contraction des crédits à l'économie dans un contexte d'aggravation des tensions sur les marchés de capitaux. Par ailleurs la consommation privée a souffert de la conjugaison des effets de la hausse du chômage, de la perte de patrimoine des ménages et de la crise de confiance qui perdure. Le déficit budgétaire fédéral continue de se creuser sous l'effet de la baisse des

Balance des échanges de biens

| | Janvier-Novembre | | Evolution | |
|------------------------|------------------|-------------|------------|--------|
| | 2007 | 2008* | MDH | % |
| Importations CAF | 236 914,4 | 299 388,4 | + 62 474,0 | + 26,4 |
| Exportations FOB | 112 852,0 | 145 357,7 | + 32 505,7 | + 28,8 |
| Solde | - 124 062,4 | - 154 030,7 | 29 968,3 | 24,2 |
| Taux de couverture (%) | 47,6 | 48,6 | — | — |

* Chiffres provisoires
Source : Office des changes

Balance de échanges de biens et services

| | Janvier-novembre | | Evolution | |
|------------------------|------------------|------------|------------|--------|
| | 2007 | 2008* | MDH | % |
| Importations CAF | 257 688,3 | 343 037,9 | + 85 349,6 | + 33,1 |
| Exportations FOB | 204 250,3 | 236 636,1 | + 32 385,8 | + 15,9 |
| Solde | - 53 438,0 | -106 401,8 | 52 963,8 | 99,1 |
| Taux de couverture (%) | 79,3 | 69,0 | — | — |

* Chiffres provisoires

Source : Office des changes

Structure géographique des échanges commerciaux

| Continent | Part (%) |
|-----------|----------|
| Europe | 62,7 |
| Asie | 20,5 |
| Amérique | 10,4 |
| Afrique | 5,4 |
| Océanie | 1,0 |

Source : Office des changes

recettes fiscales et des dépenses budgétaires dues à la mise en oeuvre du plan de soutien au système financier et à l'économie. Avec le surplus du plan Obama, des spécialistes n'excluent pas une dette budgétaire américaine atteignant 80% et même 100% du PIB et, comme l'outil de politique monétaire qu'est le taux objectif des fonds fédéraux semble avoir atteint ses limites, en se situant entre 0% et 0,25%, on n'exclut plus le recours à des mesures non conventionnelles pour stimuler le système financier et l'économie.

Dans la zone Euro... Sortir la tête de l'eau, d'abord

Le 15 janvier dernier, la Banque centrale européenne (BCE) a ramené son taux directeur à 2%, le réduisant de 50

points de base et l'on s'attend à une nouvelle réduction en mars prochain. Pourtant, avec l'important reflux des cours des matières premières et la baisse de l'activité économique mondiale, le risque inflationniste ne constitue plus le souci majeur. La baisse de l'activité économique, la hausse du chômage et la réduction de la consommation appellent toutes à une coordination des plans de relance économique engagés par les pays membres de la zone pour une sortie de crise dont on n'a pas encore défini les lignes directrices.

En attendant, les prévisions de croissance établies par les services de l'Eurosystème se situent entre - 1% à 0% pour 2009 et 0,5% à 1,5% en 2010. Quant au chômage, il devrait marquer une hausse de trois points entre 2008 et 2010, l'Espagne réalisant un record

de 18,7% en 2009 contre à peine plus de 8% en 2007 et la France se situant autour de 10,6% pour la même année. Quant aux équilibres budgétaires, la barre des 3% ne semble plus qu'un vieux souvenir, tant les plans de relance ont contraint à des envolées spectaculaires des déficits. Tout le monde s'accorde à admettre que l'heure est à la nécessité de mise en oeuvre d'une stratégie de sortie de crise. La consolidation budgétaire tout comme ses mécanismes et moyens viendraient après.

Les pays émergents... Echanges sud-sud en perspective

Les pays émergents (Chine, Inde, Brésil, Mexique...), jusque-là véritables piliers de la croissance mondiale, commencent à enregistrer, l'un après l'autre, les signes d'une dégradation certaine de leurs activités économiques. Les effets du resserrement du crédit, la diminution des envois de fonds, l'atonie de la demande intérieure et la baisse de la demande en matière d'exportation ont entraîné une baisse conséquente de la croissance de la production industrielle. La crise financière internationale devrait également provoquer une baisse des investissements directs étrangers, ce qui pourrait constituer une opportunité en matière de promotion



Exportations : Classement par groupement d'utilisation et structure

| | 2007 | | 2008 | |
|--------------------------------------|------|------------------------|------------------------|----------------|
| | Rang | Part (%) | Rang | Part (%) |
| Demi- produits | 2 | 27,3 | 1 | 34,8 |
| Produits finis | 1 | 29,2 | 2 | 21,4 |
| Produits alimentaires | 3 | 19,1 | 3 | 16,1 |
| Produits bruts | 4 | 10,3 | 4 | 16 |
| MDH | | Janv.-Nov. 2007 | Janv.-Nov. 2008 | Var.(%) |
| Recettes de voyages | | 53 720 | 52 252 | - 2,7 |
| Recettes au titre des RME | | 50 389 | 49 759 | - 1,3 |
| Investissements et prêts privés nets | | 12 752 | 14 256 | + 11,8 |

des échanges financiers «sud-sud». Comme dans le monde occidental, les autorités monétaires des pays émergents ont engagé des politiques d'assouplissement monétaire pour faire face à la contraction du crédit et favoriser la relance de l'économie et, surtout, celle des activités commerciales.

Les marchés des matières premières...

Wait and see

Les cours du pétrole se sont établis à 39,5 dollars à la fin de décembre dernier, soit un niveau inférieur de 58% à celui affiché au début de 2008. Le mois de janvier a été marqué par un rebondissement, suivi d'un fléchissement des cours vers la mi-janvier. A moyen terme, cependant, la tendance est au maintien à des cours élevés, les contrats à terme 2009, à fin janvier, se situant autour de 60 dollars.

Les cours des matières premières hors énergie sont restés stables depuis début décembre. Les prix des matières premières agricoles (blé et maïs) ont augmenté sous l'effet de facteurs météorologiques défavorables dans l'hémisphère sud.

Globalement, l'avenir économique mondial reste très incertain et les tendances à la baisse bien marquées.

La durée de la crise comme son intensité dépendront de la propension des plans de relance à juguler cette dernière.

La conjoncture nationale...

Le choc momentanément amorti

A la question, devenue sempiternelle, de savoir dans quelle mesure l'économie réelle marocaine risque d'être touchée par la crise mondiale, les autorités économiques et financières marocaines ont commencé par écarter tout risque pour ensuite, l'aggravation de la crise mondiale obligeant, admettre l'existence d'un risque limité mais tolérable, dès lors que l'on assiste au fléchissement des cours du pétrole et des denrées alimentaires et que la campagne agricole, qui s'annonce bonne à très bonne, viendra certainement dopper la croissance et compenser ainsi le manque à gagner consécutif aux effets de la crise mondiale. Le ministre des Finances a même été jusqu'à déclarer qu'il continue de viser un taux de croissance de 5,8% pour 2009, se réservant le droit de réviser sa position au terme du premier trimestre 2009.

Malheureusement l'avalanche des mauvaises statistiques au plan international et les premières indications

livrées par le Haut commissariat au Plan, tant sur les réalisations de 2008 que relativement aux prévisions de 2009, ne permettent pas de verser dans l'optimisme officiel.

Il faut d'abord rappeler cette constatation élémentaire que l'économie marocaine s'ouvre de plus en plus sur l'extérieur, qu'elle devient, de ce fait, de plus en plus sensible aux fluctuations de l'économie mondiale et que cette sensibilité comporte forcément des effets directs ou indirects qu'elle se doit de gérer. Il faut rappeler à ce propos que les échanges commerciaux du Maroc se font à plus de 70% avec l'Europe et l'Amérique, continents les plus touchés par la crise.

De plus, il faut rappeler aussi que nos échanges extérieurs reposent sur des activités hautement volatiles parmi lesquelles on peut citer : (1) La structure de nos exportations de biens où les produits bruts et semi-finis sont prépondérants, ce qui rend notre balance commerciale très sensible au niveau de l'activité des économies partenaires, (2) Le tourisme dont la croissance est intimement liée à la bonne santé économique des pays émetteurs, (3) Les transferts des MRE qui sont les premiers exposés aux réductions d'effectifs en temps de crise, (4) Les investissements directs extérieurs hautement sensibles aux

Exportations : Evolution des phosphates et dérivés

| KDH | Janvier- novembre | | Variation (%) |
|-----------------------|-------------------|-------------|---------------|
| | 2007 | 2008 | |
| Importations | 189 548,8 | 232 498,2 | + 22,65 |
| Exportations | 92 862,3 | 94 755 | + 2,03 |
| Solde | - 96 686,5 | - 137 743,2 | + 42,5 |
| Taux de couverture(%) | 49 | 40,7 | — |

crises et prompts à se retirer dès la moindre incertitude ...

Ce ne sont donc pas les «relais» qui manquent pour transmettre les effets de la crise mondiale à l'économie marocaine. Il reste cependant vrai que le fléchissement des cours du pétrole, la baisse des prix des denrées alimentaires et la flambée des prix des phosphates et dérivés permettent, momentanément et partiellement, d'amortir les chocs.

La conjoncture selon le HCP...

Repli de la croissance hors agriculture

Dans sa note de conjoncture du mois de janvier 2009, le Haut Commissariat au Plan (HCP) fait le point sur l'exercice 2008 et livre ses prévisions pour le premier trimestre 2009.

Notant que le ralentissement économique a été amorcé dès la fin 2008, il prévoit que cette tendance se poursuivrait au cours de la première moitié de l'année 2009. Pour le premier trimestre 2009, il avance une croissance de la valeur ajoutée hors agriculture de 3,9% en variation annuelle, contre 6,2% au premier trimestre 2008, et estime que ce taux pourrait être porté à 6,6% grâce à l'apport d'une bonne campagne agricole. A ce propos, le HCP estime que, compte tenu d'une campagne agricole avoisinant les 70 millions de quintaux, la valeur

ajoutée agricole pourrait progresser de 22,2% au premier trimestre 2009, contribuant, ainsi, pour 2,9 points à la croissance économique nationale. Le HCP explique le repli de la croissance hors agriculture par l'essoufflement de la demande étrangère adressée au Maroc, consécutif à la dégradation de l'activité économique mondiale et à la décélération du commerce international. La perte de vitesse des activités non agricoles est attribuée aux mêmes raisons et aurait particulièrement touché, à des degrés divers, les industries du textile-habillement, de l'électronique, le secteur touristique, le BTP et le secteur énergétique.

Malgré la dégradation de l'environnement international et un contexte national marqué par des tensions inflationnistes, la demande globale se serait maintenue grâce notamment à un renforcement de la demande privée



(7,8% en volume en 2008, contre 3,8% en 2007). Mais au début de 2009, les ménages devraient bénéficier des effets de la décreue des prix, de l'amélioration des revenus agricoles et de l'allègement des impôts, tout en risquant d'être confrontés à une contraction de l'offre d'emplois, par suite d'un possible ralentissement des activités non agricoles.

Enfin, le HCP n'a pas manqué de relever les effets de la crise mondiale sur le volume des transferts des MRE, les investissements directs étrangers et les recettes de voyages.

Conclusion : Personne n'est imperméable à la crise

A passer en revue les nombreuses et contradictoires prises de position de diverses autorités économiques et financières mondiales et d'organisations spécialisées, on ne peut qu'être frappé par l'ampleur des désarrois et des doutes qui les habitent devant une crise dont ils suivent, désarmés, l'évolution, sans pouvoir jusqu'à présent arriver à en mesurer les réelles répercussions, ni les moyens d'y mettre fin. Ce qui reste sûr, c'est que cette crise, financière et économique, touchera à des degrés divers, toutes les économies, car, avec la mondialisation, l'ère des autarcies est définitivement révolue. Par conséquent, poser la question d'une possible invulnérabilité à la crise est hors sujet. ■

LEÇONS D'UNE QUERELLE DE CHIFFRES

De combien sera la croissance au Maroc en 2009 ? Optimiste, le ministre de l'Economie et des Finances, Salaheddine Mezouar, avait prédit, dans la loi de finances, un taux de 5,8%. Le gouvernement s'est engagé à résorber le déficit en développement humain et à renforcer la politique de régionalisation. Or, sans mettre des œillères à propos des retombées éventuelles de la crise mondiale, il n'aurait pu afficher un chiffre aussi rassurant et une politique aussi volontariste. Deux mois plus tard, le rapport de la Banque mondiale, sceptique quant aux capacités du Maroc à amortir le choc éventuel, vu ses carences en matière de gouvernance, revoit les prévisions à la baisse et opte pour un petit 4%. L'argentier du pays pique une colère sourde et exprime au directeur général de la Banque le mécontentement du Maroc d'être ainsi déprécié par leur grille de chiffres. Quelques jours après, le Haut commissariat au Plan vole au secours du royaume et prévoit, au gré d'une pluviométrie abondante, une croissance à la hausse devant atteindre les 6,9%.

Qu'apprend-on de cette bataille de chiffres ? Des choses récurrentes, anciennes, et quelques nouveautés. Une constante, d'abord : tant que les chiffres sont manipulés par des faiseurs de politiques, nationales ou internationales, ils deviennent des armes qu'on monte et démonte à sa guise. Dans une brillante conférence animée dernièrement à Rabat, le fameux démographe, Hervé le Bras, a exposé, à partir de catégories

Au Maroc comme ailleurs, le regain de confiance se joue sur une virgule, une mauvaise note, un abus de chiffres et parfois de langage.

statistiques, comment les autorités françaises dramatisent le phénomène de l'immigration, alors qu'en vérité le flux de nouveaux arrivants (ceux qui s'installent durablement dans l'Hexagone) est très relativisé par le nombre de voyageurs mobiles (ceux qui ressortent au bout de quelques jours). Moralité : en masquant des données, en changeant les intitulés, les chiffres peuvent devenir effrayants et simplifier jusqu'à la caricature une réalité ordinaire et complexe. Revenons au Maroc. Que peut-on lire dans cette querelle de chiffres par rapport à la conjoncture économique de 2009 ? Beaucoup de choses à la fois. D'abord, le fait que, pour cette année en particulier, au Maroc comme ailleurs, le regain de confiance se joue sur une virgule, une mauvaise note, un abus de chiffres et parfois de langage. Il suffit que la Banque mondiale pointe le risque, énorme au Maroc, de voir les Investissements directs étrangers dégringoler de plus de la moitié, pour qu'on crie à l'offense. Cela montre, sur un autre registre, l'extrême susceptibilité de l'Etat marocain qui aimerait tant que les instances internationales lui accordent des notes moins démoralisantes. Rappelez-vous le branle-bas

de combat qui a suivi la publication par le PNUD du classement du Maroc en matière d'Indice de développement humain (126ème). Plusieurs ministres ont accouru pour déplorer la non-prise en compte des efforts fournis par le pays, mais certains, plus lucides, ont rappelé que, malgré la politique de saupoudrage social, les indicateurs les plus pénalisants (école et santé) demeurent chez nous sans appel.

Au fond, tout dépend de ce que l'on veut. S'il s'agit de faire du marketing de chiffres et de masquer les imperfections par un jeu de lobbying et de rubricage fallacieux (les Tunisiens sont passés maîtres en la matière), le danger est énorme. On risque de perdre encore plus de temps dans de telles manigances et de retarder encore le développement, au point d'atteindre un point de non-retour. La seconde option serait d'assumer sa politique volontariste (parce que le retard à combler est énorme). Cela voudrait dire être confiant, prêt pour une longue bataille et à l'écoute des chiffres, d'où qu'ils viennent, parce que, comme dit un proverbe marocain, «lorsqu'on compte tout seul, on est toujours généreux». D'où la nécessité d'autonomiser encore plus la structure en charge des chiffres nationaux (le HCP) pour qu'elle gagne en crédibilité et soit réellement au service du développement. Quant aux bailleurs de fonds et aux investisseurs, cela les rassure de voir qu'il n'y a pas confusion des genres. Ils appellent cela dans leur jargon «la bonne gouvernance». Vivement des chiffres pour mesurer notre «mal gouvernance», si décriée ! ■